

# Toujours plus d'expérimentations animales à l'université

RECHERCHE • La Ligue suisse contre les vivisections dénonce l'utilisation de 40 000 animaux. Un chiffre qui devrait augmenter.



«Les expériences sur les rats offrent des résultats pertinents pour traiter les rats, pas les humains», argumente le vétérinaire André Ménache. KEYSTONE

## ERIC LECOULTRE

La recherche scientifique à Genève augmente, les expériences sur les animaux aussi. L'université compte actuellement près de 40 000 animaux destinés à des expérimentations scientifiques. Ce chiffre représente déjà une augmentation de 8% par rapport à l'année dernière. Avec l'extension du Centre médical universitaire et l'ouverture du Campus Biotech – sur les cendres de Merck Serono – plus de 15 000 animaux supplémentaires devraient rejoindre les animaleries publiques, selon la Ligue suisse contre la vivisection (LSCV).

En septembre dernier, elle interpella le Conseil d'Etat par un courrier se renseignant sur le coût du financement public destiné aux expérimentations animales. La réponse du magistrat en charge de l'Instruction publique, Charles Beer, fut plutôt évasive, ne fournissant aucun chiffre. Une omission due à la future augmentation de la pratique?

## Des méthodes alternatives

«Oui, il y aura davantage d'expérimentations animales, confirme Denis Hochstrasser, vice-recteur de l'université et ancien professeur à la faculté de médecine. Mais

c'est sans commune mesure avec l'augmentation globale de la recherche dans le canton.»

Pour André Ménache, vétérinaire et spécialiste des méthodes alternatives à la LSCV, ces chiffres témoignent du peu d'efforts effectués par l'université pour éviter les expérimentations animales. Alors que les dépenses liées à cette pratique s'élèvent à 7 millions de francs, le budget alloué à la recherche pour les méthodes substitutives – qui ne requièrent aucun être vivant – ne dépasse pas 300 000 francs. Un ratio difficile à accepter si l'on considère, comme André Ménache, que l'expérimentation animale est inefficace.

## Un mal nécessaire?

«Les expériences sur les rats offrent des résultats pertinents pour traiter les rats, pas les humains, argumente-t-il. Merck Serono a dépensé des milliards et tué des milliers de souris en tentant de lutter contre la maladie d'Alzheimer, pour aucun résultat au final.»

Du côté de l'université, on se défend de faire trop souvent appel à ces méthodes. Chaque nouvelle recherche est soumise à l'approbation d'un comité d'éthique, chargé de définir le bien fondé du recours à

des expérimentations animales. «Rien que le prix de ces recherches, bien plus chères si des animaux sont impliqués, devrait suffire à réduire leur nombre au strict minimum», souligne Denis Hochstrasser.

Le temps où l'on sacrifiait sans scrupules des milliers de rongeurs serait également révolu. «Dans de rares cas, la souffrance de l'animal est inévitable, mais nous mettons tout en œuvre pour la minimiser», explique le professeur Christian Lüscher, directeur d'un groupe de recherche en neurosciences impliquant des animaux. Dans de nombreux cas, la santé des cobayes n'est pas atteinte.

Quid des méthodes alternatives? Le vice-recteur et le professeur s'accordent pour affirmer qu'elles doivent être privilégiées. «Cependant, il y a des cas où il est impossible de mener une recherche sans étudier les animaux, affirme Christian Lüscher. Par exemple, le cerveau est un système tellement complexe qu'il ne peut pas être remplacé par les méthodes substitutives.» De la LSCV aux scientifiques, tous pensent que la priorité doit être donnée à ces méthodes alternatives. Peut-être celles-ci permettront-elles de vider les cages de l'université. Encore faut-il leur en donner les moyens. I

# La police accusée de faire du zèle lors de manifestations pacifiques

SURVEILLANCE • Les autorités refusent de divulguer l'ampleur du dispositif policier qui accompagnera la manifestation anti-OMC de ce soir à Genève.

«C'est choquant de se savoir constamment surveillé par la police, alors que manifester est un droit démocratique» déplore Laurent Tettamanti organisateur de la manifestation contre le «libre» échange, prévue aujourd'hui, à 18h, à la zone piétonne du Mont-Blanc. Si les organisateurs n'attendent pas d'obstacle particulier au cortège qui devrait réunir près de cinq cents personnes, ils redoutent qu'une forte présence policière et des fouilles nombreuses ne créent des tensions. «Depuis la nouvelle loi sur les manifestations, nous avons observé une plus grande propension à l'intimidation de la part des forces de l'ordre. Les contrôles arbitraires ou au faciès tendent à devenir la norme», estime Olivier de Marcellus, un des organisateurs.

Ces craintes font écho à une lettre ouverte envoyée par le collectif d'associations des habitants de quartiers au conseiller d'Etat Pierre Maudet, se plaignant de «l'attitude provocatrice» de la police lors de la manifestation sur le droit au logement du 28 septembre. «Nous avons eu à subir l'omniprésence d'agents tout au long du parcours. Ils nous filmaient et nous photographiaient constamment, procédant à des contrôles d'identité sur les participants», explique Brigitte Studer, membre de l'association des habitants des Pâquis. Un constat partagé par Olivier de Marcellus. «A la fin du cortège, alors que la foule se dissipait, les policiers ont encerclé un groupe de jeunes et ont fouillé une camionnette où l'on rangeait notre matériel. Heureusement, plusieurs

anciens du mouvement sont intervenus pour désamorcer la situation.»

Du côté des forces de l'ordre, on justifie cette surveillance par le risque de dérapages qu'occasionnent certains cortèges. «Les vidéos et les photos prises lors de manifestations servent à l'établissement de preuves en cas de déprédations sur la voie publique», affirme le porte-parole de la police. Des images conservées un mois avant d'être détruites, sauf si une procédure judiciaire est engagée. «Nous ne faisons pas de fichage», poursuit-il. Quant aux fouilles, «elles sont tout à fait légales et nous permettent d'évaluer les risques», conclut-il.

«Nous ne disons pas que c'est illégal mais illégitime», réagit Brigitte Studer. «Cela viole le principe de proportionnalité. C'est induire une tension inutile qui peut dégrader en conflit et discréditer une manifestation pacifique». Pour Laurent Tettamanti, si cette pratique de la surveillance s'est popularisée au sein des forces de l'ordre, c'est notamment grâce aux avancées technologiques. La facilité d'usage des caméras permettent «un contrôle plus aisé et discret qu'il y a dix ans mais empiète insidieusement sur notre vie privée». Un constat que ne contredira pas un récent projet pilote du Grand Conseil qui souhaite installer vingt et une caméras de surveillance aux Pâquis (lire notre édition du jeudi 28 novembre). Quant à la manifestation d'aujourd'hui, la police refuse de divulguer l'ampleur du dispositif, mais assure qu'il sera «adéquat». MATTEO MAILLARD

## RECTIF'

DATES PÉRIMÉES • Le Courrier s'est emmêlé les pincesaux en publiant, dans son édition de samedi, le programme des manifestations organisées par le Groupe sida Genève durant la semaine... déjà écoulée. Nous présentons nos excuses aux lecteurs et aux organisateurs. CO

# La nouvelle prison ne séduit qu'un tiers des députés

CRÉDIT D'ÉTUDE • Une petite majorité a débloqué 16,5 millions de francs pour Les Dardelles. La gauche et l'UDC ont botté en touche.

## PAULINE CANCELLE

Les Dardelles. C'est le nom de la future prison de 450 places que le Conseil d'Etat voudrait ériger à côté de celle de Champ-Dollon d'ici à trois ans. Mais le projet est loin d'emballer le Grand Conseil. C'est sans enthousiasme qu'il a accepté vendredi soir un crédit d'étude de 16,5 millions. Les bancs de l'Entente étaient si clairsemés au moment du vote que l'objet l'a emporté à une petite majorité bourgeoise et MCG. En face, la gauche et l'UDC se sont massivement abstenus. Objectif: envoyer un «message» à l'exécutif, sommé d'améliorer sa copie.

La facture finale – de 280 à 340 millions de francs – ainsi que l'emplacement du futur bâtiment – au sud-est de Champ-Dollon dans la direc-

tion de Puplinge – suscitent le malaise. «Le projet est très cher et surdimensionné», observe le député vert François Lefort, qui a étudié la question lorsqu'il était membre de la commission des travaux.

Il serait plus logique selon lui de se tourner vers un autre canton concordataire, là où les coûts de construction et d'exploitation sont moins onéreux. A défaut, il souhaite que l'Etat étudie les alternatives qui n'ont pas été retenues en commission.

«En construisant la prison le long de la route de Champ-Dollon, nous économiserions des zones agricoles précieuses», poursuit le député. L'UDC est du même avis: «Nous n'avons plus assez de surfaces d'assolement pour compenser la per-

te», abonde la cheffe de groupe Christina Meissner. Cela aurait surtout le mérite de satisfaire les habitants de Puplinge – par ailleurs commune de Céline Amaudruz, présidente de l'UDC –, opposés à faire main basse sur 20 hectares de terrain pour des détenus. «A ce prix-là, il faudrait au moins prendre en compte l'avis de la population», ajoute l'agrarienne.

Chez les socialistes, le sujet est tout aussi problématique. Il y a ceux qui combattent le principe du tout à la prison et les autres convaincus par l'urgence de soulager Champ-Dollon – plus de 850 détenus pour 376 places. L'abstention a fait office de compromis. Commissaire aux travaux, Lydia Schneider-Hauser explique que son parti est mis devant le fait accompli: «Champ-Dollon

est non seulement saturée, mais elle tombe en ruine. C'est une question de respect des droits humains.» Quant à Ensemble à gauche, le groupe s'est abstenu car il n'a pas encore tranché la question, dit le député Pierre Vanek.

Reste que la douloureuse passe mal, surtout pour étudier un projet plié en commission. «Les montants du crédit sont choquants», critique Christina Meissner. «C'est cher payé pour voir, mais la dernière fois qu'on a voulu économiser sur le crédit d'étude (Cento rapido, ndr), on a dû doubler l'investissement», rétorque M<sup>me</sup> Schneider Hauser. Pourquoi cette majorité de circonstance ne l'a-t-elle pas simplement refusé? Avec son discours récurrent en faveur de nouvelles places de détention,

l'UDC avoue être «coincée». Le reste de la gauche ne veut pas envoyer le mauvais signal. Les Verts se seraient donc retrouvés minorisés, estime M.

Lefort, satisfait de la stratégie adoptée. «Un projet qui démarre sur 40 absentions est mal parti. Nous avons donné un signal important.» I



Le Conseil d'Etat voudrait construire un établissement pénitentiaire de 450 places à côté de Champ-Dollon. JFDS